

**ACCORD GENERAL SUR LE
COMMERCE DES SERVICES**

GATS/SC/4
15 avril 1994
(94-1003)

ARGENTINE

Liste d'engagements spécifiques

(Seul le texte espagnol fait foi)

ARGENTINE - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
I. ENGAGEMENTS HORIZONTAUX				
TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE				
	<p>3) Acquisition de terrains: non consolidé pour ce qui concerne les régions frontières (150 km pour les frontières terrestres et 50 km pour les frontières maritimes)</p> <p>4) Non consolidé, sauf pour ce qui concerne les personnes ci-après:</p>			
	<p>4) Non consolidé, sauf pour ce qui concerne les personnes visées dans la colonne "accès aux marchés"</p> <p><u>Personnel de rang supérieur</u> Personnel d'encadrement: personnes qui, dans une entreprise ou une organisation, ont essentiellement pour tâche de diriger celle-ci, ou un de ses départements ou services. Elles supervisent et contrôlent le travail d'autres superviseurs, professionnels ou cadres. Elles sont habilitées à recruter et à licencier, à recommander des recrutements et licenciements et à prendre d'autres décisions concernant le personnel, par exemple les promotions ou l'autorisation de congés. Elles ont un pouvoir discrétionnaire pour les activités</p>			

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
	<p>courantes. Ce terme ne comprend pas les superviseurs de premier rang, sauf s'ils sont des professionnels, ni les employés qui exécutent essentiellement des tâches nécessaires à la fourniture du service.</p> <p>Dirigeants: personnes qui, dans une organisation, ont essentiellement pour tâche d'administrer celle-ci. Elles disposent d'un large pouvoir de décision et ne reçoivent d'instructions que des cadres de rang supérieur, du conseil d'administration ou des actionnaires. Elles n'exécutent pas directement les tâches liées à la fourniture du service ou des services de l'organisation.</p> <p>Spécialistes: personnes qui, dans une entreprise ou une organisation, ont de très grandes compétences et des connaissances hautement professionnelles des services, des techniques de recherche en matériel, ou de la gestion. Cette catégorie peut comprendre les personnes exerçant des professions indépendantes.</p>			

ARGENTINE (suite)

Mode de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS				
1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES				
A. Services professionnels	<p>1), 3), 4) Pour la prestation de services professionnels, les intéressés doivent être titulaires d'un diplôme professionnel, être inscrits à l'association de leur profession et avoir leur domicile légal en Argentine.</p> <p>Le domicile légal n'implique pas la résidence obligatoire.</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux".</p>	
a) Services juridiques (CPC 861)				

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
b) Services comptables, d'audit et de tenue de livres (CPC 862)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
d) Services d'architecture (CPC 8671)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
e) Services d'ingénierie (CPC 8672)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
B. Services informatiques et services connexes				
a) Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques (CPC 841)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
b) Services de réalisation de logiciels (CPC 842)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
c) Services de traitement de données (CPC 843)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
d) Services de base de données (CPC 844)	1) Néant 2) 3) 4)	1) Néant 2) 3) 4)	1) Néant 2) 3) 4)	Engagements additionnels
e) Autres (CPC 845 + 849)	1) 2) 3) 4)	1) 2) 3) 4)	1) 2) 3) 4)	Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" "Engagements horizontaux"
F. Autres services fournis aux entreprises				
a) Services de publicité (CPC 871)	1) 2)	1) 2)	1) 2)	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
b) Services d'étude de marché et de sondages (CPC 864)	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
c) Services de conseil en gestion (CPC 865)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
h) Services annexes aux industries extractives (CPC 883 + 5115)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
o) Services de nettoyage de bâtiments (CPC 874)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
s) Services de congrès (CPC 67309*)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
i) Autres services (CPC 8790)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			
2. SERVICES DE COMMUNICATION	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			
B. Services de <u>courrier</u> (CPC 7512)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
C. Services de télécommunication				
h) Courrier électronique (CPC 7523**)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
i) Services d'audiomessagerie téléphonique (CPC 7523**)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
j) Services directs de recherche d'informations permanente et de servir de bases de données (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
k) Echange électronique de données (EDI) (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
l) Services à valeur ajoutée/améliorées de télécopie, y compris enregistrement et retransmission et enregistrement et recherche (CPC 7523**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
m) Conversion de codes et de protocoles	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
n) Services de traitement direct de l'information et/ou de données (y compris traitement de transactions) (CPC 843**)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
o) Autres	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national		
		Engagements additionnels		
3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGÉNIERIE CONNEXES				
A. Travaux d'entreprises générales de construction de bâtiments (CPC 512)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
C. Travaux de pose d'installations et de montage (CPC 514 + 516)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
D. Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments (CPC §17)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	Engagements additionnels
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
E. Autres (CPC 511 + 515 + 518)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modèle de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
4. SERVICES DE DISTRIBUTION				
B. Services de commerce de gros (CPC 622)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
C. Services de commerce de détail (CPC 631 + 632) 6111 + 6113 + 6121	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
D. Services de franchisage (CPC 8929)	1) Néant	1) Néant	1) Néant	
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modèle de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
7. SERVICES FINANCIERS ¹				
A. Tous les services d'assurances et relatifs à l'assurance				
a) Services d'assurance-vie, accidents et maladie (CPC 8121)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	Engagements additionnels

¹ Une fois traitées, les informations doivent rester dans le pays afin de pouvoir être consultées par les autorités compétentes. Cela n'empêche pas le transfert de ces informations à l'étranger.

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
b) - Assurances autre que sur la vie (CPC 8129)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
- Assurances maritimes aériennes (CPC 81293)	1) Néant 2) Néant 3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
c) Réassurance et rétrocession (CPC 81299*)	1) Néant 2) Néant 3) Suspension des autorisations de nouvelles compagnies 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
			Engagements additifs	
B. Services bancaires et autres services financiers (à l'exclusion de l'assurance)	Sont exclues des conditions spécifiques ici les opérations financières du gouvernement et des entreprises d'Etat qui pourront les confier à des sociétés de leur choix			
	Appartenance à la Bourse des valeurs et participation à son capital obligatoires pour opérer en Bourse			
a) Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public (CPC 81115-81119)	1) Non consolidé	1) Non consolidé	2) Néant	2) Néant
	2) Néant	2) Néant	3) Néant	3) Néant
	3) Néant	3) Néant		
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
b) Prêts de toute nature, y compris, entre autres, crédit à la consommation, crédit hypothécaire, affacturage et financement de transactions	1) Non consolidé	1) Non consolidé	2) Néant	2) Néant
	2) Néant	2) Néant	3) Néant	3) Néant
	3) Néant	3) Néant		
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" (CPC 81113)	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
c) Services de crédit-bail avec option d'achat (CPC 8112)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	Engagements additionnels
d) Tous services de règlement et de transferts monétaires (CPC 81339**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
e) Garanties et engagements (CPC 81199**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Periodes de fourniture:	1) Fourniture transfrontalières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
Opérations pour compte propre ou pour compte de clients, que ce soit dans une bourse, sur un marché hors côte ou autre, portant sur:				
- les instruments du marché monétaire (chèques, effets, certificats de dépôts, etc.) (CPC 813;9**)	1) Non consolidé	1) Non consolidé	1) Non consolidé	1) Non consolidé
- les devises (CPC 813333)	2) Néant	2) Néant	2) Néant	2) Néant
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	3) Néant
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
	1) Non consolidé	1) Non consolidé	1) Non consolidé	1) Non consolidé
	2) Néant	2) Néant	2) Néant	2) Néant
	3) Néant	3) Néant	3) Néant	3) Néant
	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés				Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
		1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques		
- les produits dérivés, y compris mais non exclusivement les opérations à terme et les options (CPC 81339**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
- les instruments des marchés des changes et des marchés monétaires par exemple "swaps", transactions à terme sur taux d'intérêts, etc. (CPC 81339*)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
- les valeurs négociables (CPC 81321*)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

ARGENTINE (suite)

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Présence de personnes physiques
- les autres instruments et actifs financiers négociables, y compris les métaux (CPC 81339**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
g) Participation aux émissions de valeurs de toutes catégories, y compris la souscription et le placement en qualité d'agents (pour le secteur public ou privé) et prestation de services liés à ces émissions (CPC 8132)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux".	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
h) Courtage de change (CPC 81339**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux".	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
i) Gestion d'actifs; par exemple, liquidités ou portefeuilles, gestion d'investissements collectifs sous toutes leurs formes, gestion de caisses de pensions, services de dépôt et services fiduciaires (CPC 8119** + 8132*)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	Engagements additionnels
j) Services de paiement et de compensation concernant des actifs financiers, y compris les valeurs, produits dérivés et autres instruments négociables (CPC 81339** et 81319**)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
	1) Néant	2) Néant	1) Néant	Engagements additionnels
k) Services de conseil et autres services financiers auxiliaires de toutes les activités reprises à l'article 1.B du document MTN.TNC/W/50, y compris coté de crédit et analyse financière, recherche et conseils en investissements et en placements et conseils en matière d'acquisitions, de restructuration et de stratégies d'entreprises (CPC 8131 ou 8133)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
l) Fourniture et transfert d'informations financières, traitement de données financières et logiciels y relatifs, par les fournisseurs d'autres services financiers (CPC 8131)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Modèle de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
Nouveaux services financiers	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	Engagements additionnels
9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES				
A. <u>Services d'hôtellerie et de restauration</u> (y compris les services de traiteur) (CPC 641/643)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

ARGENTINE (suite)

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
B. <u>Services d'agences de voyages et d'organisateurs touristiques (CPC 7471)</u>	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
C. <u>Services de guides touristiques (CPC 7472)</u>	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
D. <u>Autres services</u>	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	